

CHAMPIONNAT D'AQUITAINE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} DIVISION

LES 06 ET 07 SEPTEMBRE 2012

PAU GOLF CLUB 1856

Rue du Golf – 64140 Billère

Tél. : 05 59 13 18 56 - Fax : 05 59 13 18 57

E-mail : pau.golf.club@wanadoo.fr - Web : www.paugolfclub.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : Ouvert aux clubs d'Aquitaine des divisions ci-dessous :
 - o 1^{ère} Division : **HOSSEGOR – CHIBERTA – PERIGUEUX – BIARRITZ – CHANTACO – PAU GC 1856 – ARCACHON - LACANAU.**
 - o 2^{ème} Division : **BORDEAUX LAC – MONT DE MARSAN – PESSAC – CHATEAU DES VIGIERS – BORDEAUX CAMEYRAC – LA NIVELLE – MEDOC - CASTELJALOUX.**
- **POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES** : voir les règlements généraux du Vademecum Sportif 2012. Ouvert aux joueurs nés le **05 septembre 1957 ou avant.**

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 12 équipiers au maximum (6 joueurs).

- **6 simples stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur le cumul des 5 meilleurs scores de chaque tour.**
- Le départage éventuel se fera après les 2 tours en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleurs scores, etc..
- **Les 2 équipes les mieux classées en 2^{ème} Division joueront en 1ère division en 2013, les 2 équipes les moins bien classées en 1^{ère} Division joueront en 2ème Division en 2013. De même les 2 équipes les moins bien classées de la 2^{ème} division joueront en Promotion en 2013.**

III – ENGAGEMENT

- Confirmation de participation et inscription des équipiers sur <http://xnet.ffgolf.org> avant **le mercredi 29 août 2012** à minuit.
- Les droits d'inscription s'élèvent à **200 € par équipe** à payer par chèque à la Ligue d'Aquitaine. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis à la Ligue.

IV – PRIX

Une Coupe challenge est confiée pendant un an à l'équipe gagnante de la 1^{ère} division. Souvenirs offerts par la Ligue à l'équipe gagnante de 1^{ère} division et aux 2 premières équipes de 2^{ème} division.